

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 22 février 2021

[REDACTED]

**OBJET : Réponses – Demandes d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-02 et 2021-03**

[REDACTED],

La présente est en réponse à vos demandes d'accès aux documents datées du 22 janvier dernier relatives à la vaccination contre la COVID-19. Vous trouverez pour chaque point de vos demandes les éléments de réponse.

Pour la demande 2021-02 :

1. « Le site <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/donnees-sur-la-vaccination-covid-19> fournit le nombre de doses de vaccins administrés par région et le nombre de doses.

J'aimerais avoir le nombre de doses de vaccins administrés ventilés (a) par région (b) par type de vaccin (par exemple : Pfizer? Moderna?) (c) par groupe prioritaire et (d) par jour. »

Réponse : En vertu d'un mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'Institut produit un rapport quotidien « Vigie des activités de vaccination contre la COVID-19 et de suivi des couvertures vaccinales au Québec » pour le bénéfice des autorités de santé publique du Québec. Ces documents relèvent plutôt de la compétence du MSSS puisqu'ils ont été produits pour son compte et, conformément à l'article 48 de Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels, nous vous référons pour ces documents à son responsable de l'accès aux documents :

...2

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint

Direction générale de la coordination réseau et ministérielle et des affaires institutionnelles

Édifice Catherine-De Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-8864

Télécopieur : 418 266-7024

Courriel : Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

2. « J'aimerais connaître le nombre de doses de vaccins achetées, commandées, ou obtenues autrement par le Québec, ventilés (a) par la date de l'achat ou de la commande, (b) par type de vaccin (par exemple : Pfizer, Moderna). »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

3. « La capacité de vacciner du Québec, ventilée (a) par jour (b) par type de vaccin. »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

4. « Le nombre de centres de vaccination du Québec, ventilés par jour. »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

5. « Le nombre de doses de vaccins livrés, ventilés (a) par date de livraison et (b) par type de vaccin (Pfizer, Moderna), (c) par l'entité qui a effectué la livraison (par exemple, gouvernement fédéral, fabricant (Pfizer/Moderna), intermédiaire ... j'aimerais comprendre si toutes les livraisons de vaccins passent par le gouvernement fédéral ou non). »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

6. « Existe-t-il un registre de personnes vaccinées? Si oui, svp fournir tout document qui explique quelles informations sont consignées dans ce registre. »

Réponse : l'Institut est mandaté par le MSSS à titre de pilote opérationnel du Registre de vaccination du Québec qui est sous la responsabilité du Ministre. Ces documents relèvent de la compétence du MSSS conformément à l'article 48 de la Loi et nous vous référons pour ces documents à son responsable de l'accès aux documents.

7. « Quelles informations sont consignées dans le registre de personnes vaccinées? Consigne-t-on (a) l'âge de la personne vaccinée? (b) si la personne réside dans un CHSLD, un RPA, ou un autre milieu de vie?, (c) si la personne est médecin, infirmière, préposée aux bénéficiaires ou autre travailleur de la santé, (d) si la personne travaille dans une garderie ou dans une école? (e) la date de la vaccination et le vaccin administré? (f) la date de la deuxième dose? »

Réponse : l'Institut est mandaté par le MSSS à titre de pilote opérationnel du Registre de vaccination du Québec qui est sous la responsabilité du Ministre. Ces documents relèvent de la compétence du MSSS conformément à l'article 48 de la Loi et nous vous référons pour ces documents à son responsable de l'accès aux documents.

Pour la demande 2021-03 :

1. « Quelles sont les mesures prises par le Québec pour s'assurer que le taux d'efficacité des vaccins correspond à celui publié par le fabricant? »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

2. « Quelles sont les mesures prises par le Québec pour s'assurer que le taux d'efficacité des vaccins correspond à celui publié par le fabricant dans le contexte particulier des CHSLD? »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

3. « Existe-t-il un registre de personnes ayant reçu le vaccin et qui ont quand même contracté la Covid-19 par la suite? Si oui, svp fournir le manuel d'instructions de ce registre. »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document. Peut-être via le Registre de vaccination du Québec et le système d'information Trajectoire de santé publique (TSP), tous les deux relevant du MSSS.

4. « Existe-t-il un registre de personnes vivant dans le milieu des CHSLD ayant reçu le vaccin et qui ont quand même contracté la Covid-19 par la suite? Si oui, svp fournir le(s) manuel(s) d'instructions de ce registre pour que je puisse comprendre comment il fonctionne. »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document. Peut-être via le Registre de vaccination du Québec et le système d'information Trajectoire de santé publique (TSP), tous les deux relevant du MSSS.

5. « Comment le Québec comptabilise-t-il le nombre de personnes ré-infectés par le Covid? Existe-t-il un registre de personnes ré-infectés par le Covid? Si oui, svp fournir le(s) manuel(s) d'instructions de ce registre pour que je puisse comprendre comment il fonctionne. »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document. À noter que le système québécois de suivi des cas de COVID-19 ne permet pas pour le moment d'identifier les cas de réinfections et il n'y a pas pour le moment de registre de personnes réinfectées au Québec. Un travail est en cours pour définir une procédure pour les identifier et pour que le système de surveillance soit en mesure d'en faire le suivi.

6. « Existe-t-il un registre de personnes vivant dans le milieu des CHSLD ré-infectés par le Covid? Si oui, svp fournir le(s) manuel(s) d'instructions de ce registre pour que je puisse comprendre comment il fonctionne. »

Réponse : Pas à notre connaissance. L'Institut ne détient aucun document.

7. « Existe-t-il un registre de personnes ayant reçu le vaccin et qui ont souffert d'effets indésirables suite à la vaccination? Si oui, svp fournir le(s) manuel(s) d'instructions de ce registre pour que je puisse comprendre comment il fonctionne. »

Réponse : L'Institut est mandaté par le MSSS à titre de pilote opérationnel du Registre de vaccination du Québec qui est sous la responsabilité du Ministre. Ces documents relèvent de la compétence du MSSS conformément à l'article 48 de la Loi et nous vous référons pour ces documents à son responsable de l'accès aux documents.

8. « Existe-t-il un registre de personnes ayant reçu le vaccin et qui ont souffert d'effets indésirables suite à la vaccination? Si oui, svp fournir le(s) manuel(s) d'instructions de ce registre pour que je puisse comprendre comment il fonctionne. »

Réponse : L'Institut est mandaté par le MSSS à titre de pilote opérationnel du Registre de vaccination du Québec qui est la sous responsabilité du Ministre. Ces documents relèvent de la compétence du MSSS conformément à l'article 48 de la Loi et nous vous référons pour ces documents à son responsable de l'accès aux documents.

9. « Selon le site https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-279-07WF_Previsions_vaccination.pdf?1610647316, l'administration des deuxièmes doses du vaccin contre la Covid-19 débutera en mi-mars 2021. J'aimerais pouvoir comprendre pourquoi, alors que le fabricant recommande un délai de 21 jours ou de 28 jours entre les doses, le gouvernement a jugé bon d'attendre 90 jours avant d'administrer la seconde dose.

J'aimerais donc avoir les avis scientifiques ou la référence aux études sur lesquels s'est fondé le gouvernement Québécois pour le choix des dates de l'administration des deuxièmes doses. »

Réponse : Le Comité d'immunisation du Québec (CIQ) de l'Institut a produit deux avis relatifs à cette question, voici les liens Web :

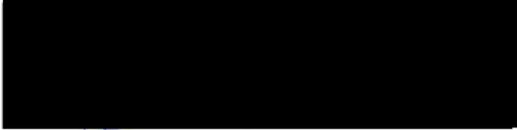
- [Avis du CIQ - Stratégie de vaccination contre la COVID-19 : report de la 2e dose en contexte de pénurie;](#)
- [Avis du CIQ - Demande complémentaire pour l'avis Stratégie de vaccination contre la COVID-19 : report de la 2e dose en contexte de pénurie](#)

Pour le choix du 90 jours, nous vous référons au MSSS.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7698 et 2021-7699